

PRINCIPES ÉTHIQUES DU DON :

Anonymat : l'identité du donneur et du receveur sont gérées dans le respect de la vie privée par les opérateurs du Système toscane de transfusion.

Liberté de choix : le don de sang est un choix libre et conscient.

Non-profit: le sang et les composants sanguins ne peuvent pas être source de profit : la valeur d'une unité de sang/composant sanguin est fixée sur la base des frais soutenus pour la collecte, la préparation, la qualification et la distribution des produits sanguins.

Gratuité : le don de sang est gratuit et ne peut être rémunéré d'aucune manière. En Italie, le don payant est susceptible de poursuites légales conformément à l'article 22 de la loi 219/2005.

Hygiène : pour chaque donneur, le matériel utilisé pour le prélèvement est stérile et à usage unique.

Sécurité : la gratuité, la visite pré-don et les tests de diagnostic effectués, assurent la sécurité des produits transfusés aux malades et la protection de l'état de santé des donneurs.

Qualité : le respect des bonnes pratiques et les nombreux contrôles sur les matériels utilisés garantissent la meilleure qualité des produits de transfusion.

Périodicité : le sang des donneurs périodiques représente une garantie de fiabilité et de sécurité pour le receveur ainsi que de certitude d'approvisionnement. Le donneur périodique est contrôlé du point de vue médical car il est soumis à des visites et à des contrôles attentifs sur le sang.



En Toscane des milliers de
personnes vivent grâce
au don de sang, de plasma
et de plaquettes.



Si vous souhaitez en savoir davantage sur le don de sang ou avoir des informations sur les Centres de transfusion de votre ville, appelez le numéro vert régional **800 556060**, consultez le site www.regione.toscana.it/donareilsangue, ou contactez les associations de donneurs de sang.

QUI DONNE SON SANG A DU CŒUR.



ASSOCIATIONS DE DONNEURS DE SANG :



055 787651
www.pubblicheassistentzetoscane.it
Via Pio Fedi, 46/48 - 50142 Firenze
Tel. 055 787651 - Fax 055 78765207
info@pubblicheassistentzetoscane.it



800 261580 • www.avis.it/toscana
Via Borgognissanti, 16 - 50123 Firenze
Tel. 055 23.98.624 - Fax 055 29.41.62
toscana@avis.it



800 166 666 • www.toscana.cri.it
Via dei Massoni, 21 - 50139 Firenze
Tel. 055 40571 - Fax 055 400699
cr.toscana@cri.it



055 4223746
www.fratres.org
Via Benedetto Dei, 74/76 - 50141 Firenze
Tel. e Fax 055 4223746
info@fratres.org

ASSOCIATIONS DE DON DE CELLULES SOUCHES :



0574 540002 • www.adisco.it
Via del Lazerretto 168/15 - 59100 Prato
Cell. 335 1341929 - 335-5925648
segreteria-toscana@adisco.it



0578 717238 • www.admo.it
Via di Gracciano nel Corso, 73
53045 Montepulciano, Siena
Cell. 338 4266318
Tel. e Fax 0578 717238
admotoscana@admo.it

PRINCIPES ÉTHIQUES DU DON :

Anonymat : l'identité du donneur et du receveur sont gérées dans le respect de la vie privée par les opérateurs du Système toscane de transfusion.

Liberté de choix : le don de sang est un choix libre et conscient.

Non-profit: le sang et les composants sanguins ne peuvent pas être source de profit : la valeur d'une unité de sang/composant sanguin est fixée sur la base des frais soutenus pour la collecte, la préparation, la qualification et la distribution des produits sanguins.

Gratuité : le don de sang est gratuit et ne peut être rémunéré d'aucune manière. En Italie, le don payant est susceptible de poursuites légales conformément à l'article 22 de la loi 219/2005.

Hygiène : pour chaque donneur, le matériel utilisé pour le prélèvement est stérile et à usage unique.

Sécurité : la gratuité, la visite pré-don et les tests de diagnostic effectués, assurent la sécurité des produits transfusés aux malades et la protection de l'état de santé des donneurs.

Qualité : le respect des bonnes pratiques et les nombreux contrôles sur les matériels utilisés garantissent la meilleure qualité des produits de transfusion.

Périodicité : le sang des donneurs périodiques représente une garantie de fiabilité et de sécurité pour le receveur ainsi que de certitude d'approvisionnement. Le donneur périodique est contrôlé du point de vue médical car il est soumis à des visites et à des contrôles attentifs sur le sang.



En Toscane des milliers de
personnes vivent grâce
au don de sang, de plasma
et de plaquettes.



Si vous souhaitez en savoir davantage sur le don de sang ou avoir des informations sur les Centres de transfusion de votre ville, appelez le numéro vert régional **800 556060**, consultez le site www.regione.toscana.it/donareilsangue, ou contactez les associations de donneurs de sang.

blucomunicazione.com

QUI DONNE SON SANG A DU CŒUR.



ASSOCIATIONS DE DONNEURS DE SANG :



055 787651
www.pubblicheassistentzetoscane.it

Via Pio Fedi, 46/48 - 50142 Firenze
Tel. 055 787651 - Fax 055 78765207
info@pubblicheassistentzetoscane.it



800 261580 • www.avis.it/toscana

Via Borgognissanti, 16 - 50123 Firenze
Tel. 055 23.98.624 - Fax 055 29.41.62
toscana@avis.it



800 166 666 • www.toscana.cri.it

Via dei Massoni, 21 - 50139 Firenze
Tel. 055 40571 - Fax 055 400699
cr.toscana@cri.it



055 4223746
www.fratres.org

Via Benedetto Dei, 74/76 - 50141 Firenze
Tel. e Fax 055 4223746
info@fratres.org

ASSOCIATIONS DE DON DE CELLULES SOUCHES :



0574 540002 • www.adisco.it

Via del Lazerretto 168/15 - 59100 Prato
Cell. 335 1341929 - 335-5925648
segreteria-toscana@adisco.it



0578 717238 • www.admo.it

Via di Gracciano nel Corso, 73
53045 Montepulciano, Siena
Cell. 338 4266318
Tel. e Fax 0578 717238
admotoscana@admo.it

PRINCIPES ÉTHIQUES DU DON :

Anonymat : l'identité du donneur et du receveur sont gérées dans le respect de la vie privée par les opérateurs du Système toscane de transfusion.

Liberté de choix : le don de sang est un choix libre et conscient.

Non-profit: le sang et les composants sanguins ne peuvent pas être source de profit : la valeur d'une unité de sang/composant sanguin est fixée sur la base des frais soutenus pour la collecte, la préparation, la qualification et la distribution des produits sanguins.

Gratuité : le don de sang est gratuit et ne peut être rémunéré d'aucune manière. En Italie, le don payant est susceptible de poursuites légales conformément à l'article 22 de la loi 219/2005.

Hygiène : pour chaque donneur, le matériel utilisé pour le prélèvement est stérile et à usage unique.

Sécurité : la gratuité, la visite pré-don et les tests de diagnostic effectués, assurent la sécurité des produits transfusés aux malades et la protection de l'état de santé des donneurs.

Qualité : le respect des bonnes pratiques et les nombreux contrôles sur les matériels utilisés garantissent la meilleure qualité des produits de transfusion.

Périodicité : le sang des donneurs périodiques représente une garantie de fiabilité et de sécurité pour le receveur ainsi que de certitude d'approvisionnement. Le donneur périodique est contrôlé du point de vue médical car il est soumis à des visites et à des contrôles attentifs sur le sang.



En Toscane des milliers de
personnes vivent grâce
au don de sang, de plasma
et de plaquettes.



Si vous souhaitez en savoir davantage sur le don de sang ou avoir des informations sur les Centres de transfusion de votre ville, appelez le numéro vert régional **800 556060**, consultez le site www.regione.toscana.it/donareilsangue, ou contactez les associations de donneurs de sang.

blucomunicazione.com

QUI DONNE SON SANG A DU CŒUR.



ASSOCIATIONS DE DONNEURS DE SANG :



055 787651
www.pubblicheassistentzetoscane.it
Via Pio Fedi, 46/48 - 50142 Firenze
Tel. 055 787651 - Fax 055 78765207
info@pubblicheassistentzetoscane.it



800 261580 • www.avis.it/toscana
Via Borgognissanti, 16 - 50123 Firenze
Tel. 055 23.98.624 - Fax 055 29.41.62
toscana@avis.it



800 166 666 • www.toscana.cri.it
Via dei Massoni, 21 - 50139 Firenze
Tel. 055 40571 - Fax 055 400699
cr.toscana@cri.it



055 4223746
www.fratres.org
Via Benedetto Dei, 74/76 - 50141 Firenze
Tel. e Fax 055 4223746
info@fratres.org

ASSOCIATIONS DE DON DE CELLULES SOUCHES :



0574 540002 • www.adisco.it
Via del Lazerretto 168/15 - 59100 Prato
Cell. 335 1341929 - 335-5925648
segreteria-toscana@adisco.it



0578 717238 • www.admo.it
Via di Gracciano nel Corso, 73
53045 Montepulciano, Siena
Cell. 338 4266318
Tel. e Fax 0578 717238
admotoscana@admo.it

PRINCIPES ÉTHIQUES DU DON :

Anonymat : l'identité du donneur et du receveur sont gérées dans le respect de la vie privée par les opérateurs du Système toscane de transfusion.

Liberté de choix : le don de sang est un choix libre et conscient.

Non-profit: le sang et les composants sanguins ne peuvent pas être source de profit : la valeur d'une unité de sang/composant sanguin est fixée sur la base des frais soutenus pour la collecte, la préparation, la qualification et la distribution des produits sanguins.

Gratuité : le don de sang est gratuit et ne peut être rémunéré d'aucune manière. En Italie, le don payant est susceptible de poursuites légales conformément à l'article 22 de la loi 219/2005.

Hygiène : pour chaque donneur, le matériel utilisé pour le prélèvement est stérile et à usage unique.

Sécurité : la gratuité, la visite pré-don et les tests de diagnostic effectués, assurent la sécurité des produits transfusés aux malades et la protection de l'état de santé des donneurs.

Qualité : le respect des bonnes pratiques et les nombreux contrôles sur les matériels utilisés garantissent la meilleure qualité des produits de transfusion.

Périodicité : le sang des donneurs périodiques représente une garantie de fiabilité et de sécurité pour le receveur ainsi que de certitude d'approvisionnement. Le donneur périodique est contrôlé du point de vue médical car il est soumis à des visites et à des contrôles attentifs sur le sang.



blucomunicazione.com

QUI DONNE SON SANG A DU CŒUR.

En Toscane des milliers de
personnes vivent grâce
au don de sang, de plasma
et de plaquettes.



Si vous souhaitez en savoir davantage sur le don de sang ou avoir des informations sur les Centres de transfusion de votre ville, appelez le numéro vert régional **800 556060**, consultez le site www.regione.toscana.it/donareilsangue, ou contactez les associations de donneurs de sang.



ASSOCIATIONS DE DONNEURS DE SANG :



055 787651
www.pubblicheassistentzetoscane.it
Via Pio Fedi, 46/48 - 50142 Firenze
Tel. 055 787651 - Fax 055 78765207
info@pubblicheassistentzetoscane.it



800 261580 • www.avis.it/toscana
Via Borgognissanti, 16 - 50123 Firenze
Tel. 055 23.98.624 - Fax 055 29.41.62
toscana@avis.it



800 166 666 • www.toscana.cri.it
Via dei Massoni, 21 - 50139 Firenze
Tel. 055 40571 - Fax 055 400699
cr.toscana@cri.it



055 4223746
www.fratres.org
Via Benedetto Dei, 74/76 - 50141 Firenze
Tel. e Fax 055 4223746
info@fratres.org

ASSOCIATIONS DE DON DE CELLULES SOUCHES :



0574 540002 • www.adisco.it
Via del Lazerretto 168/15 - 59100 Prato
Cell. 335 1341929 - 335-5925648
segreteria-toscana@adisco.it



0578 717238 • www.admo.it
Via di Gracciano nel Corso, 73
53045 Montepulciano, Siena
Cell. 338 4266318
Tel. e Fax 0578 717238
admotoscana@admo.it

LE SANG ET SES COMPOSANTS.

Le sang est un tissu fluide qui circule dans les vaisseaux sanguins, il représente 8% du poids corporel et il est constitué d'une partie liquide, le plasma, et de corpuscules: globules rouges, globules blancs et plaquettes, définis 'composants sanguins'.

POURQUOI DONNER.

Le besoin de sang et de ses composants est constamment en augmentation à cause du vieillissement de la population et des soins toujours plus nombreux et nouveaux. Le sang est indispensable pour de très nombreuses thérapies et pas seulement dans les situations d'urgence. Vous ne pouvez pas savoir à qui vous donnez votre sang, mais sachez que votre don est destiné à de nombreux types de malades, aux malades oncologiques et aux personnes qui ont d'importantes hémorragies à cause de traumatismes, d'interventions chirurgicales, dont les transplantations, ou pendant l'accouchement.

QUE DEVIENT LE DON.

Après le prélèvement, le sang suit une procédure toujours semblable (standard) qui le fait arriver en toute sécurité du donneur au receveur. Les composants sanguins, séparés et validés, sont distribués aux services hospitaliers qui les demandent et administrés seulement après avoir effectué les tests de compatibilité donneur/receveur.

LES DIFFÉRENTES FORMES DE DON.

Le don de **sang total** est la forme de don la plus fréquente. Il permet de prélever en même temps tous les composants du sang: globules rouges, globules blancs et plaquettes qui seront ensuite séparés.

Le don en **aphérèse** permet de prélever un seul composant du sang à l'aide d'un appareil qui sépare les cellules pendant que les autres composants sont de nouveau administrés au donneur.

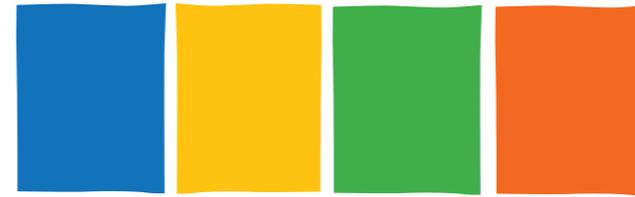
Il est aussi possible de prélever 2 composants simultanément, on parle alors de don de multicomposants.

Le don en apherese offre l'avantage de prélever en plus grandes quantités les composants dont les malades ont besoin; il a une durée supérieure au don de sang total.

Ce type de don est généralement proposé aux donneurs qui ont déjà une expérience de don du sang.

De récentes recherches scientifiques ont proposé d'autres formes de don, comme celui de **cellules souches** recueillies dans le sang du cordon ombilical ou dans la moelle osseuse, pour les utiliser pour des soins innovants dans de nombreuses maladies.

Chaque poche prélevée et les échantillons correspondant sont enregistrés et identifiés par un code à barres univoque afin d'assurer, d'une extrémité à l'autre du processus de transfusion, une **parfaite traçabilité** (pendant 30 ans) afin de garantir la sécurité des parcours de don.



4 ÉTAPES POUR DONNER.

1) L'enregistrement

Après avoir demandé un document d'identité valable, le médecin saisit vos coordonnées dans la Base de données du Système de transfusion et vous guide pour remplir le questionnaire pré-don.

2) Visite de contrôle

Avant chaque don, on vous prélève quelques échantillons de sang nécessaires pour les tests pré-don, puis un entretien confidentiel et une visite de la part d'un médecin pour vérifier votre aptitude au don, dans le respect de la sécurité du donneur et du receveur.

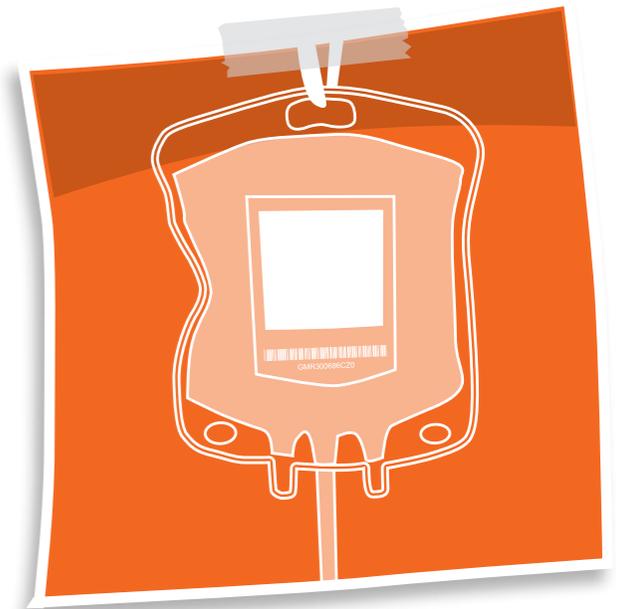


3) Le prélèvement

Le prélèvement du sang et des composants sanguins est effectué par le personnel sanitaire préparé et qualifié. La procédure pour le prélèvement est simple et exempte de risque, le matériel utilisé est à usage unique et il permet de garantir la sécurité absolue pour le donneur.

4) Après le don

Après le don, une collation vous sera offerte. Rappelez-vous que si vous êtes un travailleur salarié, vous avez droit à la journée de repos rétribuée.



VOUS POUVEZ DONNER VOTRE SANG SI :

- vous avez un âge compris entre 18 et 65 ans ;
- un médecin vous accepte pour le don ;
- votre poids corporel est d'au moins 50 Kg.

OÙ DONNER.

On peut donner dans les structures de transfusion des hôpitaux ou dans les unités de collecte gérées par les associations. Vous pouvez prendre rendez-vous pour tous les types de don directement auprès du centre de transfusion ou à travers les associations de donneurs de sang.